

D. Sols et sous-sols

Liens aux autres thèmes :



Gestion économe et durable des ressources du sol et du sous-sol : enrayer le rythme de consommation des espaces agricoles et naturels, et conserver les ressources agronomiques à long terme

Les défis pour les années à venir sont de :

- enrayer le rythme de consommation des espaces agricoles et naturels et conserver les ressources agronomiques à long terme,
- limiter l'exposition des populations aux risques sanitaires et aux pollutions sur l'environnement.



Quelques chiffres

180 sites d'extraction de matériau produisant 7 000 kilotonnes de granulats

1 500 ha de surface agricole utile (SAU) disparues chaque année en Picardie depuis 20 ans

209 sites pollués ou potentiellement pollués recensés en Picardie et faisant l'objet d'une action

11 700 sites potentiellement pollués constituent la base de données BASIAS en Picardie

ETAT

La géologie de la Picardie est relativement homogène, avec peu de différence entre les grands plateaux calcaires du nord et ceux du sud, plus étagés. Ces plateaux, recouverts de limons (à la qualité pédologique et agronomique élevée, mais sensibles à l'érosion) sont séparés ou creusés de vallées recouvertes d'alluvions quaternaires.

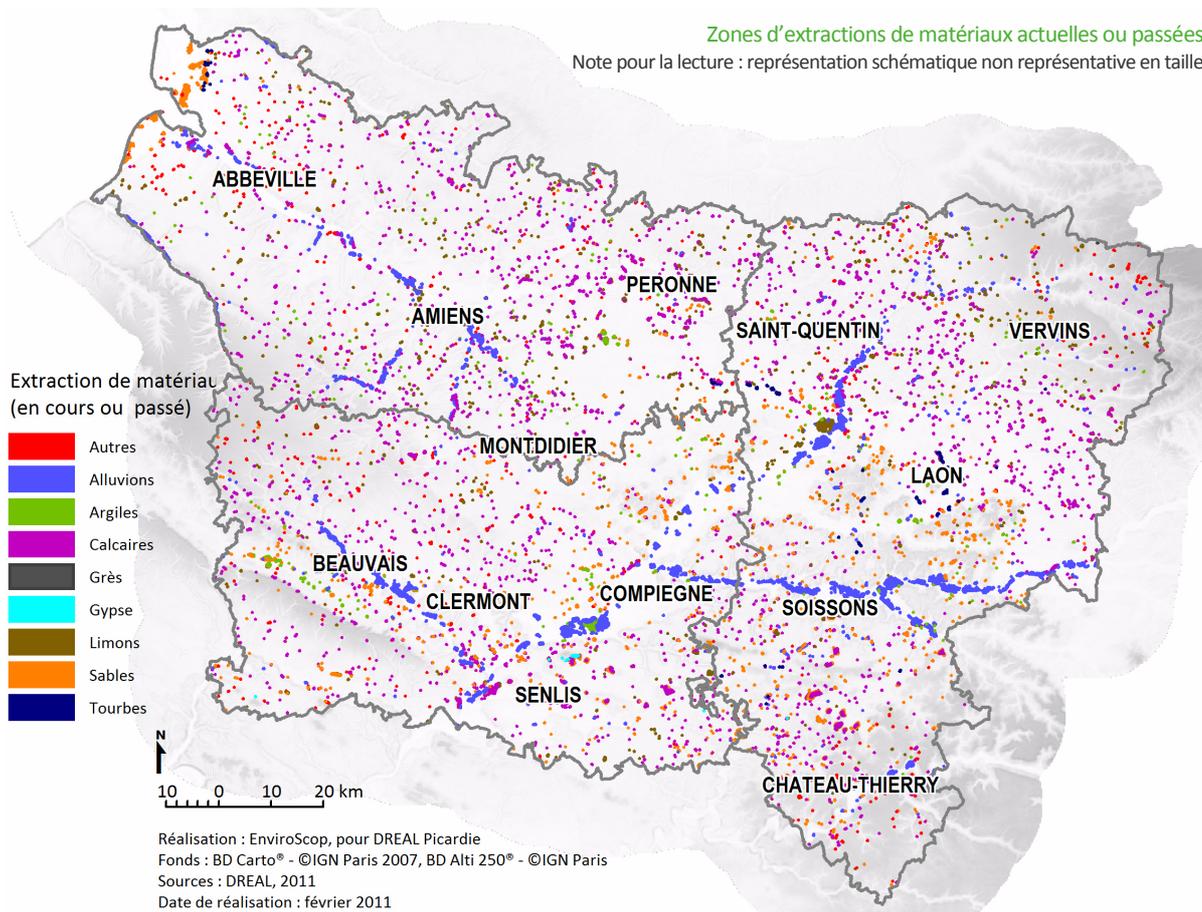
La présence de ces vallées a vu se développer l'exploitation de ces alluvions pour la production de granulats. Une production moindre, mais néanmoins présente concerne : les galets (Baie de Somme), mais aussi le calcaire brut (pierre de taille ou granulats) et les argiles (notamment en Pays de Bray).

La Picardie est une région **faiblement urbanisée**. La qualité pédologique des sols fait qu'ils sont principalement utilisés pour l'agriculture : surface agricole utile (SAU) couvre 69 % de la Picardie, essentiellement sous forme de **grandes cultures** (céréales, betteraves, pommes de terre...) localisées sur les plateaux. Les sols plus argileux de la **Thiérache et du Pays de Bray**, en font des **sols plus favorables aux zones de bocage et d'élevage extensif**.

Cette SAU diminue régulièrement depuis 20 ans avec une perte moyenne de 1500 ha/an. Les pollutions des sols d'origine industrielles sont très ponctuelles et principalement concentrées dans les vallées de l'Oise ou du Thérain et sur les agglomérations d'Abbeville et d'Amiens.

Zones d'extractions de matériaux actuelles ou passées

Note pour la lecture : représentation schématique non représentative en taille



PRESSIONS

Après le pic important en 1990, **les extractions de granulats ont fortement baissé** jusqu'en 2000 et se sont stabilisées. Les ressources sont encore importantes. Les besoins sont tels que la région importe des granulats (notamment de roches calcaires en provenance du Pas-de-Calais).

La Picardie dispose d'environ 1,345 Mha de surface agricole utile (SAU), mais en a **perdu environ 2,5 % en 20 ans**, surtout dans l'Aisne. Depuis 2006, la perte de terres agricoles exploitées s'est stabilisée, mais pas celle de la SAU totale.

Si l'érosion est un problème global pour la région, elle concerne principalement le Ponthieu-Vimeu la région de Laon – Soissons - Saint-Quentin, le Valois, et certaines zones sableuses du Noyonnais et du Vexin.

La diminution de la teneur en matière organique et l'adoption de pratiques intensives diminuent la cohésion des sols et peuvent renforcer les risques d'érosion. Les phénomènes **d'imperméabilisation croissante, la disparition des prairies et des éléments paysagers agro-naturels** (haies, mares...) et l'agrandissement des parcelles sont des facteurs aggravants.

40 % environ des sites pollués recensés ne sont pas traités.

Que dit le Grenelle ?

En travaillant de manière transversale, le Grenelle a défini plusieurs objectifs :

- aller vers 100% d'agriculture durable à terme,
- réduire les pollutions diffuses,
- traiter les pollutions historiques des sols,
- prévenir les risques naturels et technologiques.

REPONSES

Les **schémas départementaux des carrières** (SDC) permettent de prendre en compte la gestion économe de la ressource et l'évitement des impacts liés à l'exploitation et au transport notamment. Ils sont aussi axés sur le développement de matériaux de substitution (recyclage, granulats marins).

Les dispositifs, contractualisation, actions de conseil, constituent des outils favorables à la conservation des qualités des sols et de l'eau.

Quasiment tous les sites pollués traités font l'objet d'une **surveillance ou d'une restriction d'usage**.

Par la pression sur les ressources en eau, les risques naturels et l'agriculture, **l'érosion est prise en compte dans les SAGE**, les plans de prévention des risques et les politiques agricoles (MAEt*, Programme de Développement Rural de Picardie).

Depuis 2004, le programme de recherche - développement "Gestion et conservation de l'état organique des sols" associe les acteurs du monde agricole pour mieux connaître les dynamiques et rôles de la matière organique dans les sols, et pour apporter aux agriculteurs les moyens de gérer les matières organiques de leurs sols sur le long terme.

Cadrage en Picardie

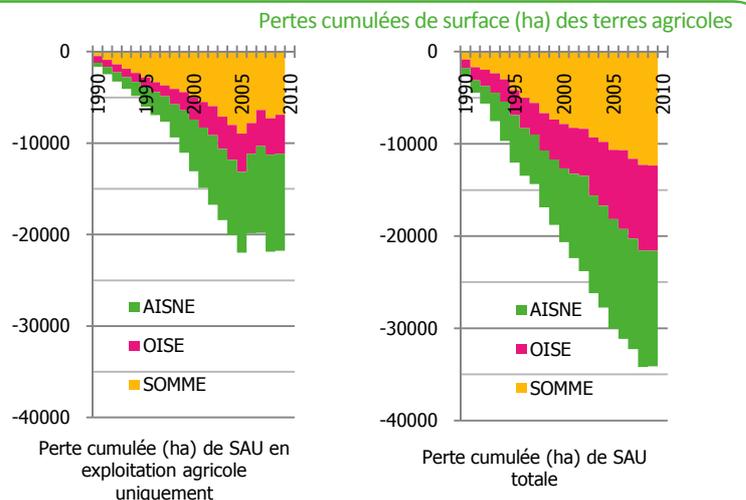
3 schémas départementaux des carrières (Aisne : 01/12/2003, Oise : 27/04/1999, Somme : 28/04/2000, en révision)

Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux **Artois-Picardie / Seine-Normandie**, 2010-2015

UN INDICATEUR PARMIS D'AUTRES

La superficie agricole utilisée est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

La Picardie dispose d'environ 1,345 Mha de surface agricole utile (SAU), mais en a **perdu environ 2,5 % en 20 ans**, surtout dans l'Aisne. Depuis 2006, la perte de terres agricoles exploitées s'est stabilisée, mais pas celle de la SAU totale. On estime environ la perte de 15 300 ha de SAU totale dont 10 700 ha de SAU exploitée en Picardie entre 1999 et 2009, soit une perte de 1500 ha/an en moyenne.



Source : Statistique agricole annuelle. Ministère chargé de l'Agriculture (SSP). / Producteur : SOeS – Données essentielles de l'environnement